



Nouveaux cantons des Hautes-Alpes

Au lendemain de l'élection départementale de mars 2015, le département des Hautes-Alpes comprend 15 cantons au lieu de 30. Il compte 30 conseillers départementaux, 15 femmes et 15 hommes. La carte cantonale du département a été modifiée pour constituer des cantons plus homogènes en termes de population. Ainsi, les nouveaux cantons ont une population comprise entre 6 600 et 11 400 habitants, contre 400 à 10 600 habitants auparavant. Avant ce redécoupage, le canton le moins peuplé de France, Barillonnette était situé dans les Hautes-Alpes.

Marina Hocquet, Insee

15 nouveaux cantons dans les Hautes-Alpes

Dans les Hautes-Alpes, la nouvelle carte des cantons a été définie par le décret n° 2014-193 du 20 février 2014 (*Pour comprendre*). Quinze nouveaux cantons remplacent les trente anciens cantons. Les cantons les plus peuplés des Hautes-Alpes sont ceux de Briançon-2 et Saint-Bonnet-en-Champsaur (respectivement 11 353 et 11 047 habitants en 2012). À

l'inverse, ceux de Veynes et de l'Argentière-la-Bessée sont les moins peuplés (respectivement 6 804 et 6 622 habitants en 2012). Le canton de Serres regroupe le plus grand nombre de communes (41), ceux de Veynes et Embrun n'en comptent que 8 chacun. La commune de Gap est découpée en quatre cantons ; celle de Briançon en deux, d'autres communes entières complétant ces deux cantons. Les cantons de Serres et Guillestre ont la plus grande superficie (832 km² chacun).

1 Des cantons plus vastes et plus peuplés

Nouveaux cantons du département des Hautes-Alpes



© IGN - Insee 2015

2 Dans les Hautes-Alpes, la population des nouveaux cantons varie de 6 600 à 11 400 habitants en 2012

Population des nouveaux cantons et caractéristiques de la population

Libellé du canton	Population 2012	Nombre de communes	Évolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 (en %)	Densité de population en 2012 (en hab / km ²)	Part des moins de 25 ans en 2011 (en %)	Part des 65 ans ou plus en 2011 (en %)	Part de cadres et prof. intellect. supérieures dans la pop. activ en emploi en 2011 (en %)	Part de chômeurs déclarés au recensement dans la pop. active en 2011 (en %)
L'Argentière-la-Bessée	6 622	9	0,4	14,3	27,6	18,4	8,2	6,8
Briançon-1	9 419							
Briançon-2	11 353	13	0,9	24,6	28,6	15,8	9,3	6,9
Chorges	10 172	17	2,2	29,1	28,5	19,8	7,6	11,3
Embrun	10 444	8	-0,3	26,6	26,6	23,1	9,9	8,0
Gap-1	10 277							
Gap-2	10 988							
Gap-3	10 216	1	1,5	369,1	29,3	20,5	12,8	11,0
Gap-4	9 280							
Guillestre	8 237	16	0,8	9,9	24,9	18,9	8,4	5,0
Laragne-Montéglin	7 679	13	0,5	27,3	24,2	24,8	8,7	12,7
Saint-Bonnet-en-Champsaur	11 047	27	1,1	14,4	25,0	21,7	6,0	7,1
Serres	7 412	41	0,4	8,9	21,8	26,9	9,3	9,1
Tallard	9 604	19	1,8	37,8	27,9	17,5	9,9	7,8
Veynes	6 804	8	0,4	16,0	27,0	20,8	10,5	7,9
Hautes-Alpes	139 554	172	1,0	25,2	27,4	20,2	9,9	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 935 576	958	0,3	157,2	28,8	20,1	15,9	13,8
France métropolitaine	63 375 971	36 552	0,5	116,5	30,5	17,2	16,9	12,2

Lecture : sur l'ensemble des 13 communes qui composent les 2 cantons de Briançon, la population s'accroît en moyenne de 0,9 % par an entre 2007 et 2012.

Note : les plus grandes communes ont été scindées en plusieurs cantons.

Source : Insee, Recensements de la population 2007, 2011 et 2012.

De fortes disparités entre les cantons

La population des Hautes-Alpes augmente de 1 % par an en moyenne entre 2007 et 2012, principalement grâce à l'arrivée de nouveaux résidents. Tous les cantons de ce département enregistrent une hausse de population, à l'exception de celui d'Embrun. La population de ce canton diminue de 0,3 % en moyenne par an entre 2007 et 2012, sous l'effet combiné de soldes naturel et migratoire négatifs. Le canton le plus dynamique démographiquement est celui de Chorges (+ 2,2 %), suivi de Tallard (+ 1,8 %). Pour un tiers des cantons des Hautes-Alpes, le solde naturel est négatif.

La population des Hautes-Alpes est relativement âgée : un cinquième (20,2 %) a 65 ans ou plus en 2011. Dans les cantons de Serres ou Laragne-Montéglin, cette part atteint respectivement 26,9 % et 24,8 % en 2011. À l'opposé, le canton de Tallard ne compte que 17,5 % de 65 ans ou plus.

La part des jeunes de 15-29 ans sortis du système scolaire diplômés de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans le canton de l'Argentière-la-Bessée (32,1 %), canton relativement jeune où vivent 27,6 % de moins de 25 ans. Dans ce canton, le taux de chômage au sens du recensement de la population est relativement bas (6,8 % en 2011). À l'opposé, il est le plus élevé et atteint 12,7 % dans le canton de Laragne-Montéglin. ■

Méthode

Les comparaisons statistiques se limitent aux cantons regroupant des communes entières. Hormis la population, l'information n'est pas disponible pour les cantons composés de parties de communes.

Les données détaillées concernant les nouveaux cantons seront disponibles et mises en ligne sur le site de l'Insee www.insee.fr durant l'été 2015.

Pour comprendre

Le redécoupage des cantons français a été défini par la loi du 17 mai 2013 et les décrets d'application ont été publiés en février et mars 2014. Ce découpage est entré en vigueur à l'occasion des élections départementales de mars 2015. L'un des principaux objectifs de ce redécoupage est de réduire les disparités démographiques entre les cantons d'un même département, afin d'offrir une meilleure égalité des citoyens devant le suffrage universel. Auparavant, les représentant des habitants des cantons ruraux peu peuplés étaient surreprésentés au sein des conseillers généraux.

Le canton est la circonscription électorale où sont élus les conseillers départementaux. Afin d'assurer la parité, un homme et une femme ont été élus au scrutin majoritaire binominal dans chaque canton comme conseillers départementaux.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor
Rédactrice en chef :
Claire Joutard

Crédits photos :
Insee Paca

ISSN : 2417-1417 (en ligne)
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Décret n° 2014-193 du 20 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hautes-Alpes
- Les populations légales 2012 des cantons - périmètre 2015 sur [Insee.fr](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=cantons-2015)

